

Thierry Browaey  
27 rue Lindbergh  
BUGUELES  
tbrowaey@la-foret.com

Le 28/05/2007

## Contribution à l'enquête publique

Monsieur,

Voici ma contribution personnelle à l'enquête publique concernant la modification de la servitude du passage des piétons sur le littoral. Elle vient s'ajouter à la contribution de l'association du littoral de Penvénan avec laquelle je suis complètement d'accord. J'habite occasionnellement le 27 de la rue Lindbergh et suis préoccupé principalement par le secteur qui va de la rue de Castel Coz à la rue Lindbergh.

Sur un plan pratique, je ne comprends vraiment pas l'utilité de ce projet et des travaux qu'il implique. Je vois chaque été quantité de randonneurs passer avec bonheur sur l'estran qui est, étant donné l'importance des marées, utilisable toute la journée sauf le matin de bonne heure et le soir en cas de forts coefficients. D'autres randonneurs préfèrent monter par le GR 34 pour profiter du panorama sur les îles et les rochers.

Sur le plan technique et donc financier, je comprends encore moins. L'aménagement d'un tel sentier exigerait un empièchement important pour que le sentier soit viable avec des compléments réguliers (la mer et les piétons « absorberont » les remblais), des clôtures seront nécessaires pour canaliser les flux et la curiosité des randonneurs, des barrières obligatoires pour leur sécurité (dénivelés et rochers), donc des dépenses énormes qu'un contribuable normal ne saurait accepter.

Sur le plan botanique (je suis pépiniériste et donc sensibilisé à cet aspect), je ne comprends plus du tout. Je suis en effet très inquiet des conséquences d'un tel projet. Les haies d'atriplex (atriplex atriplicifolia ou pourpier de mer) associés aux solanées, festuques, armeria et troennes (ligustrum ovalifolium), agrémentés d'essences d'ornement choisis pour leur résistance aux embruns, ont mis beaucoup

de temps à s'installer, elles limitent l'érosion (retiennent la terre et freinent le vent). Nous les entretenons avec soin pour qu'elles restent touffues et vigoureuses. Le passage incessant des piétons risquerait à coup sûr de les faire mourir. Le seul recours serait alors, pour éviter que la mer ne mange la cote, d'installer des canisses ou autres brandes qui seraient affreuses et coûteraient encore fort cher aux contribuables.

En conclusion, le bon sens et le respect de l'environnement conduiraient à laisser les randonneurs passer tranquillement sur l'estran comme ils le font naturellement depuis toujours et à limiter le passage des véhicules à moteur pour qu'ils puissent continuer à marcher paisiblement et en sécurité dans ce site fragile et merveilleux.

**Thierry Browaeys**

Pépinières La Forêt  
la-foret.com